



Municipalité
Saint-Gabriel-de-Rimouski

AVIS PUBLIC

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE CONGÉ DE PÂQUES

Prenez note que le bureau municipal sera fermé du 17 au 21 avril inclusivement pour le congé de Pâques.

Le retour à l'horaire normal s'effectuera le mardi 22 avril à compter de 7h00.

Merci

Frédérick Lee, directeur général